

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Aquitaine–Limousin–Poitou-Charentes

**Décision n° 8541 du 9 mai 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne**

NOR : INTJ1712107S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Aquitaine–Limousin Poitou-Charentes, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 24573 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630317S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2017:

Delmas Claire	NIGEND : 313 903	NLS : 8 109 816
Fabre Nicolas	NIGEND : 244 160	NLS : 8 096 443
Lalisou Jean-Didier	NIGEND : 219 098	NLS : 8 071 748
Bernacchi Matthieu	NIGEND : 173 402	NLS : 8 031 349
Gentreau Gaëtan	NIGEND : 207 170	NLS : 8 061 310

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mai 2017.

*Le colonel, commandant adjoint de la région
de gendarmerie d'Aquitaine–Limousin-Poitou-Charentes,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*

F. BONAVIDA